

DEMANDE D'AUTORISATION

ARTICLE 89 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

IDENTIFICATION

Identification du propriétaire

Requérant (si différent du propriétaire)

Nom de l'entreprise :

Prénom et nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Adresse :

DESCRIPTION DU PROJET

PIÈCES À FOURNIR :

- formulaire de demande dûment complété (**recto-verso**) et signé
- paiement des frais d'étude exigibles
- certificat de localisation accompagné de la description technique (arpenteur-géomètre)
- titre de propriété, copie du compte de taxe ou preuve d'intention d'achat
- lettre de procuration (si le requérant diffère du propriétaire)
- document de présentation du projet, en format 11 x 17 (une seule copie), incluant :
 - ☐ mise en contexte
 - ☐ photographies du site et de ses abords
 - ☐ description approfondie du projet et des dérogations
 - ☐ plans et élévations illustrant les conditions existantes et projetées du bâtiment préparés par un architecte dans le cas d'un projet de construction ou de transformation
 - ☐ perspectives en couleurs
 - ☐ toute étude pertinente (circulation, ensoleillement, valeur patrimoniale, vents, etc.)
- s'il s'agit d'un bâtiment d'habitation, déclaration des mesures prévues à la loi pour la relocalisation et l'indemnisation des locataires (si des locataires doivent être déplacés)
- copie de toute autorisation de dérogation antérieure

Nom du préposé à l'émission des permis rencontré :

Nom du conseiller en aménagement ayant traité la demande d'étude préliminaire :

TABEAU EXPLICATIF DES DÉROGATIONS

Projet relatif à (référence à l'article 89 de la charte) :	Article	Description de la dérogation	Motifs de la demande	Impacts projetés sur les voisins
un équipement collectif ou institutionnel; de grandes infrastructures; un établissement résidentiel, commercial ou industriel d'une superficie de plancher supérieure à 25 000 m ² de l'habitation destinée à des personnes ayant besoin d'aide, de protection, de soins ou d'hébergement; un immeuble patrimonial ou un projet situé dans un site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.				
Superficie de plancher visée par la demande, le cas échéant		Moins de 500 m ² 500 m ² à moins de 10 000 m ²	10 000 m ² à moins de 25 000 m ² 25 000 m ² et plus	

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et comprend que le présent formulaire ne constitue pas une demande de permis.

Signature (requérant ou propriétaire)

Date (aaaa/mm/jj)

INFORMATION

Retourner le formulaire dûment rempli, l'ensemble des pièces à fournir et les frais d'étude à l'attention de :

Chef de division – urbanisme, patrimoine et services aux entreprises
Direction du développement du territoire et des travaux publics
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6